

Le quatre juillet deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Francouès sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (39)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francouès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. FOURNIER Christian (Crayssac), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. LEFEBVRE Jean-Yves (Mongesty).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (29)

Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. PEYRUS), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors – procuration donnée à M. MUNTE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE), M. SAN JUAN Alain (Cahors – procuration donnée à M. SIMON), M. TESTA Francesco (Cahors – procuration donnée à Mme MARTY), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), M. COLIN Henri (Cahors – procuration donnée à M. DUJOL), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors – procuration donnée à Mme BOYER), Mme LOOCK Martine (Cahors – procuration donnée à Mme BONNET), M. COUPY Daniel (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme LASFARGUES), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès – procuration donnée à Mme LANES), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. STEVENARD Daniel (Pradines – procuration donnée à Mme HILT), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Procurations : 12

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Approbation du résumé des décisions du Président

L'assemblée prend acte

Point d'information : Accord local de recomposition du Conseil communautaire du Grand Cahors pour le mandat 2020-2026

L'assemblée prend acte

Délibération n° 1 : Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC)

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2 : Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) 2019

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 3 : Décision modificative 2 – Budget Principal Grand Cahors

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 4 : Adoption du rapport provisoire de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)- Compétence Commerce et mise à jour Zone d'Activités Economiques (ZAE)

Adopté à l'unanimité

ARRIVEE DE MME RIVIERE (19H50)

Délibération n° 5 : Délibération de principe - Création d'un office de tourisme intercommunautaire entre la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et les Communautés de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, du Quercy blanc et du Pays de Lalbenque-Limogne

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 6 : Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés – Dans le cadre du groupement de commandes pour l'achat de fournitures de produits et matériels d'entretien divers

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 7 : Amélioration énergétique des bâtiments. Remplacement des chaudières de l'Espace Clément Marot - Convention de participation financière

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 8 : Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés – Dans le cadre du groupement de commandes pour l’acquisition et la maintenance de photocopieurs numériques entre la Ville de Cahors, le Grand Cahors, le C.C.A.S. de Cahors, le C.I.A.S. du Grand Cahors, l’EPIC Tourisme du Grand Cahors et l’EPIC Régie d’Equipements Culturels

Adopté à l’unanimité

ARRIVEE DE MME BOUIX (20 H)

Délibération n° 9 : Subvention au titre des aides à l’immobilier d’entreprises – Entreprise SAS Bar de Catus – Catus

Adopté à l’unanimité

Délibération n° 10 : Subvention au titre des aides à l’immobilier d’entreprises – Entreprise SCI Copo – Le Montat

Adopté à l’unanimité

Délibération n° 11 : Poursuite de l’expérimentation du Car des Services Publics Itinérants

Adopté à l’unanimité

Délibération n° 12 : Aménagement de la rue Baudel à Cahors – Participation financière de la ville de Cahors

Adopté à l’unanimité

Délibération n° 13 : Rapport annuel 2018 du délégataire des transports publics urbains

L'assemblée prend acte

Délibération n° 14 : Communication du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service d’élimination des déchets

L'assemblée prend acte

Délibération n° 15 : Emploi bénéficiant d’un logement de fonction – gardien du site de Blanchard à Catus – Abrogation de la délibération N°41 du Conseil communautaire du Grand Cahors du 23 juin 2011

Adopté à l’unanimité

Délibération n° 16 : Mise en place du télétravail

Adopté à l’unanimité

Délibération n° 17 : Refonte du régime indemnitaire pour mise en œuvre RIFSEEP et actualisation du Pacte de Solidarité

Adopté à l’unanimité

Délibération n° 18 : Domiciliation de la société SAS TJABEL dans les locaux du restaurant de l'Archipel

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 19 : Convention quadriennale d'objectifs « SMAC » - Période 2019-2020-2021-2022, entre le Grand Cahors, le Département, la Région, l'État et l'ÉPIC "Régie d'Équipements Culturels".

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Les délibérations du Conseil communautaire et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors.

Le Président,

Jean-Marc VAISSOUZE FAURE

